

Assemblée Générale

Vendredi 22 octobre 2021

Début de l'assemblée générale 18h 20

Le président nous souhaite la bienvenue.

Les élus invités sont excusés :

- La Présidente du conseil départemental
- Le maire de Mende
- Les conseillers départementaux de Mende
- Les conseillers départementaux de Saint Alban
- Le Président du Codep : Denis Castarède

• Invitation à l'AG – voir page 3

• Feuille de présence – voir page 4

• Rapport moral – voir page 5

Voté à l'unanimité

• Rapport d'activité : Bilan des organisations sur la saison 21.- voir page 6

• Projet d'activités – voir page 7

challenge club maintenu ?

Challenge codep en 2021 Chaque premier de chaque club va être récompensé

Voté à l'unanimité

• Rapport financier - voir page 8

Voté à l'unanimité

Vivi tient à disposition de tout le monde y compris toutes les factures qui sont conservées

• Budget Prévisionnel – voir page 9

• Elections

Le bureau est démissionnaire :

Le président souhaite que l'on renouvelle les personnes élues du club. Faute de candidats et malgré la lassitude de chacun des élus, ils acceptent de prolonger leur mandat une année de plus. Le trésorier souhaite vraiment que d'autres prennent en charge certaines tâches.

Dominique Gaillardon se propose pour remplacer Lydie Delpuech ;démissionnaire et ne souhaitant pas se représenter ; au poste de 2^{ème} vice-président.

Nous proposons à Hélène Dousteyssier le poste de déléguée féminine, lui indiquant que la charge n'est pas très lourde. Elle accepte.

Et nous proposons à Francis Dufour le poste de délégué VTT et VAE. Il accepte et nous soumet de bonnes idées.

Hervé Teissède est délégué à la sécurité.

Réélus - Président : Jean-Michel Cayroche

- Trésorier : Yves Boutavin

- Secrétaire : Jacques Minet

- Secrétaire-adjoint : Alain Granier

- 1^{er} Vice-président : Marc Brunet

- Question diverses

Les commandes des tenues ont donné beaucoup de travail à Vivi et les cuissards longs sont mal taillés.(ils flottent dans la partie basse)

Francis D. et les autres Vététistes vont proposer une sortie par mois

Francis D pense qu'il faut communiquer pour relancer le club. On lui fait remarquer que les villages aux alentours pratiquent leurs activités "chez eux" et qu'il y a plusieurs clubs de vélo sur Mende.

La question se pose toujours du peu d'attractivité de nos randonnées que nous organisons.

Éric pense que rouler dans la vallée du Lot n'attire pas les gens.

Mireille n'aurait pas appelé la randonnée les "Boucles Mendoises". Les gens qui sont sur Mende connaissent beaucoup les parcours.(Cependant l'organisation à Mende a beaucoup d'avantages).

C'est la communauté de communes qui donne les subventions donc on pourrait partir d'un autre village de la CC, Pelouse par exemple

- Tarifs des licences – voir page 10 et 11

L'augmentation du prix des licences est uniquement due à l'augmentation de l'assurance voir l'annexe correspondante.

Les augmentations vont de 5,50€ à 7,50 € pour les licences individuelles.

Alain R. a fait remarquer que certaines formules ne couvraient pas la casse du vélo.

Toutes les informations sont marquées sur feuille d'adhésion pour prendre la bonne formule en connaissance de cause.

Information de Vivi : les certificats médicaux sont valables 5 ans.

Les inscriptions aux différentes manifestations organisées par le codep sont prises en charge par le club.

Un petit mot sur l'accident de Michel P.

Michel a fait un article dans la Lozère nouvelle pour parler des conditions de pratique du vélo et du comportement des automobilistes. Le giratoire du viaduc du Lot est critiqué.

- Lettre à Monsieur le Préfet et déclaration du bureau du club – voir page 12 et 13

Fin de l'assemblée générale 19h20

À l'issue de la réunion, le club et Anne offrent l'apéritif. (Anne n'a pas voulu de la participation financière donnée par le club pour "Toutes à Toulouse")

La soirée se termine au restaurant La Servine



Chez
Jean Michel CAYROCHE
RD 806
48000 LE CHASTEL NOUVEL

ASSEMBLEE GENERALE

Vous êtes conviés à participer à l'assemblée générale du Cyclo Club Mendois qui aura lieu :

Vendredi 22 octobre 2021 à 18H00
salle Simone de Beauvoir
sous la bibliothèque à Mende

L'ordre du jour sera le suivant :

- Emargements des personnes présentes,
- Rapport moral,
- Rapport d'activités,
- Rapport financier,
- Budget prévisionnel,
- Questions diverses,
- Elections,
- Tarifs licences,
- Calendrier 2022

Nous comptons sur votre présence.

FEUILLE DE PRESENCE - ASSEMBLEE GENERALE DU 22/10/2021

	NOMS	SIGNATURES	PROCURATIONS	NOM DE LA PERSONNE AYANT LA PROCURATION
			Date	
1	BARTHIER Christian	X P		
2	BERTHOMIEUX Bernard	X P		
3	BONNEFOY Gérard	Excuse		
4	BOUTAVIN Yves	JP		
5	BRAGER Alain			
6	BRUN Jacques	X P		
7	BRUNET Marc	X P		
8	CAYROCHE Jean-Michel	X P		
9	CAYROCHE Laure	X P		
10	CONTE Mireille	X P		
11	CRUEGHE Maurice			
12	DAUDE Michel	X P		
13	DELOR Jean-Luc	Excuse		
14	DELPUECH Lydie			
15	FOURNIER Pascal A DELIGAY	X P	X M.D.	Michel DAUDE
16	DUFOUR Francis	X P		
17	DOUSTESSIER Hélène	X P		
18	FOURNIER Pascal	X P		
19	GAILLARDON Dominique	X P		
20	GRANIER Alain	X P		
21	GUARDIA Sylvie			
22	HAK Christel	X P		
23	INESTA Emmanuel	Excuse		
24	JULIEN René	X P		
25	LUSSON Pierre	X P		
26	MAGNOUX Bernard	X P		
27	MINET Jacques	X P		
28	PEPIN Bernard			
29	PRADEILLES Michel	Excuse		
30	RILLOT Isabelle			
31	ROUJON Alain	X P		
32	SALTEL Florence			
33	SARTRE Christian	X P X		
34	SAINT LEGER Thierry			
35	SEVERAC Jean			
36	TEISSEDE Hervé	X P		
37	TROCELLIER Benoit			
38	TROCELLIER Eric	X P		
39	VALADIER Francis	X P		
40	VITRY Michel			

Rapport moral :

Deux années se sont écoulées depuis notre dernière assemblée générale, deux ans au cours desquelles notre activité cyclotouriste a été fortement diminuée à cause de la COVID.

Toutes nos manifestations 2020 ont été annulées et celles de 2021 limitées.

Le séjour de Pentecôte a, lui aussi, été annulé.

Les boucles Mendoises ont connu un petit succès, mais elles ont surtout été gâchées par le décès de notre ami Alain Courtial dans les conditions que vous connaissez.

La rando des Gazelles a été un échec.

Par contre, le club a bien participé aux différentes randos organisées par les autres clubs.

Le séjour CODEP a été également annulé.

En 2019, le forum des associations avait été suivi d'une forte adhésion à notre club. Il n'en est pas de même cette année...

De nouveaux adhérents, c'est bien mais il faut surtout être capable de les garder, car on s'aperçoit que chaque année, il y a parfois des licences qui ne sont pas renouvelées. On se demande, s'il ne serait pas temps de changer de Président !!!

Je tiens à remercier Francis Dufour qui a encadré la sortie VTT organisée par le Conseil Départemental.

Nous avons commandé de nouvelles tenues en essayant de privilégier le rapport qualité-prix.

Nous avons été sollicités pour une séance photos pour le calendrier de la Ligue contre le cancer et, dernièrement pour la promotion de la Vallée du Lot en vélo.

Un autre événement a marqué la fin de l'année, le départ de Anne. Nous avons participé nombreux à son pot de départ et, c'est avec une très grande émotion qu'elle a fait l'éloge de notre petit club. Un grand MERCI Anne.

Nous avons participé aux Virades de l'Espoir le matin de notre repas du club à Naussac, et dernièrement à la rando du Massegros au profit du Téléthon.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont oeuvré à la bonne marche du club.

BILAN DES ORGANISATIONS SUR LA SAISON 2021

Réunions

En accord avec les règles du Covid et afin de respecter les gestes barrières très peu de réunions se sont tenues au cours de la saison. La gestion du club a été organisée en concertation du bureau par l'intermédiaire d'internet. Seules 4 réunions du bureau se sont déroulées entre Juillet et Octobre.

Organisations du Cyclo Club Mendois

Le 6 juin 2021 7ème Rando des gazelles sur La Margeride : 30 participantes encadrées par les membres du club. Cette rando a permis de récolter **255 € au profit de la LIGUE contre le cancer.**

12 juin 2021 Rando Les Boucles Mendoises : 80 participants du ou des départements extérieurs. Les règles du Covid n'ont pas permis de réaliser le repas qui est habituellement prévu à cette occasion..

31 juillet 2021 "La Tamburlini sur la Margeride" a été annulée afin de respecter les nouvelles règles liées au Covid

21 août 2021 sortie souvenir SANCHEZ Jean-Paul au Puy Mary : 20 participants du club

Tour de Lozère : Cette rando permanente a été créée par le club en 2005 et labellisée par la FFCT sous le n° 196/05. Elle figure sur notre site et est traduite en Anglais et Allemand . Cette année **8 nouveaux dossiers** ont été encore demandés, ce qui représente à ce jour plus de **130 dossiers délivrés.**

Au cours de la saison 2021, en plus des organisations ouvertes à tous, le Club a organisé pour ses membres pas moins de 70 sorties vélo (en semaine et sur le week-end end) qui ont vu un cumul de participation d'environ 800 adhérents.

Participations à des randos organisées par des clubs cyclo dans ou hors du départements

5 juin 20121 Rando Patrick Combette à la Canourgue : 15 participants du club

20 juin 2021 Rando d'Espalion (12) : 9 participants du club

3 juillet 2021 Rando à Marvejols : 15 participants du club

14 juillet 2021 Rando à St Chély d'Apcher : 16 participants du club

13 août 2021 Rando à Villefort pour l'Anniversaire des 150 ans de la ligne SNCF Villefort – Langeac
5 participants du club

Septembre 2021 Participation à la troisième édition de toutes à vélo organisée sous l'égide de la Fédération FFV. Après les deux premières éditions à **Paris en 2012 et Strasbourg en 2016**, cette manifestation nationale a permis à près de 3000 féminines de se rendre à vélo à partir de toutes les régions de France et d'Europe en voyages itinérants de 200 à 1500 km, pour découvrir **TOULOUSE** et célébrer la **troisième Édition de Toutes à Vélo.** " 7 Lozériennes dont trois licenciées au Cyclo Club Mendois ont réalisé à vélo le trajet entre la **LOZERE** et **TOULOUSE**, soit 240 km en 3 étapes entre le 10 et le 12 septembre 2021.

18 Septembre . La Rand'Albanaise Rando à St Alban. 6 participants du club en VTT.

26 Septembre 2021 – Participation du Club aux "virades de l'espoir" organisées à NAUSSAC par l'association en faveur de la Mucoviscidose . **10 licenciés du club ont participé**

16 Octobre 2021 – participation du club à la rando organisée par le cyclo du Masegros en faveur du Téléthon

NOMBRE DE LICENCIÉS INSCRITS AU CYCLOCLUBMENDOIS EN 2021 : 40

Projet d'activités

Futures organisations proposées par le club (souvent reconduites d'année en année)

- Hivernale du col de finiels (Idée d'Alain Granier)
- Participation du club aux différentes randonnées organisées par les clubs de Lozère (La Canourgue, Saint-Chély, Marvejols, Le Massegros et Villefort)
- Première sortie officielle organisée par le codep (concentration de tous les clubs vers un lieu défini, chacun partant d'où il veut.
- Participation aux randonnées extérieures au département mais inscrites au calendrier codep
- La rando des gazelles
- Le séjour rando club à l'extérieur du département à Pentecôte. (en passant par "53douze" qui nous a remboursé deux années de suite le séjour annulé)
- Souvenir à Yves Malzac "le col de la Lusette".
- Hommage à Jean-Paul Sanchez la "sortie au Puy Mary"
- Les "Boucles Mendoises" fin juin
- La "Tamburlini" au mois d'août au départ du Mazel des Laubies
- Participation au séjour codep au mois de septembre
- Si on peut on essaie de reprendre les "relax max" un samedi par mois à la journée avec casse-croûte de mars à septembre (On roule au rythme des plus lents)
- Sortie route le mardi et le jeudi au départ de la halle Saint-Jean (ou un peu tous les jours)
- Sortie route le samedi au départ de la DDT ou de Rieutort de Randon l'été.

Officialiser les deux groupes quand on est assez nombreux

- Sortie VTT hebdomadaire le samedi décidée auparavant sur proposition des intéressés
- Les sorties sont fixées pour le mois lors des réunions mensuelles (Capitaine de route et circuit)

BILAN COMPTABILITE 2021

CHAPITRE	RECETTES	CHAPITRE	DEPENSES
02 - LICENCES	3 228,00 €	02 - LICENCES	2 650,00 €
03 - RECETTES FONCTIONNEMENT (Excédent saison 2020)	399,56 €	03 - DEPENSES FONCTIONNEMENT	578,88 €
04 - RECETTES SUBVENTIONS	1 357,00 €	04 - DEPENSES SUBVENTIONS RANDOS CCM	452,80 €
05 - CODEP	0,00 €	05 - CODEP	150,00 €
06 - RENOUELEMENT TENUES	1 585,00 €	06 - RENOUELEMENT TENUES	1 828,00 €
07 - SEJOUR PENTECOTE	2 625,00 €	07 - SÉJOUR EN ARDECHE	2 625,00 €
08 - BOUCLES MENDOISES	252,00 €	08 - BOUCLES MENDOISES	201,36 €
09 - TOUR DE LOZERE	85,20 €	09 - TOUR DE LOZERE	4,20 €
10 - TAMBURLINI	0,00 €	10 - TAMBURLINI	0,00 €
11 - AG ET REUNIONS	0,00 €	11 - AG ET REUNIONS	157,60 €
12 - FORMATION	0,00 €	12 - FORMATION	0,00 €
13 - DIVERS - SECURITE	0,00 €	13 - DIVERS - SECURITE	161,00 €
14 - SÉJOUR ESPAGNE	0,00 €	14 - SEJOUR ESPAGNE	0,00 €
15 - RANDO DES GAZELLES	255,00 €	15 - RANDO DES GAZELLES	310,83 €
16 - GESTION FRAIS BENEVOLES	0,00 €	16 - GESTION FRAIS BENEVOLES	0,00 €
TOTAL RECETTES	9 786,76 €	TOTAL DEPENSES	9 119,67 €
SOLDE COMPTABLE AU 22/10/2021		667,09 €	

CYCLO CLUB MENDOIS – ASSEMBLEE GENERALE DU 22 OCTOBRE 2021

Projet de budget 2022			
CHAPITRE	RECETTES	CHAPITRE	DEPENSES
02 - LICENCES	3 300,00 €	02 - LICENCES	2 650,00 €
03 - RECETTES FONCTIONNEMENT (excédent année 2020)	844,20 €	03 - DEPENSES FONCTIONNEMENT	500,00 €
04 - RECETTES SUBVENTIONS	1 400,00 €	04 – PARTICIPATION AUX RANDOS 48 ET DEPARTEMENTS EXTERIEURS	600,00 €
05 - CODEP	0,00 €	05 - CODEP	150,00 €
06 - RENOUELEMENT TENUES	1 200,00 €	06 - RENOUELEMENT TENUES	1 500,00 €
07 - SEJOUR CLUB PENTECOTE	4 440,00 €	07 - SEJOUR CLUB PENTECOTE	5 200,00 €
08 - BOUCLES MENDOISES	800,00 €	08 - BOUCLES MENDOISES	700,00 €
09 - TOUR DE LOZERE	100,00 €	09 - TOUR DE LOZERE	20,00 €
10 - TAMBURLINI	500,00 €	10 - TAMBURLINI	450,00 €
11 – AG et REUNIONS	800,00 €	11 – AG et REUNIONS	1 000,00 €
12 - FORMATION	0,00 €	12 - FORMATION	300,00 €
13 – DIVERS	130,00 €	13 – DIVERS	200,00 €
14 – SEJOUR ESPAGNE	2 700,00 €	14 – SEJOUR ESPAGNE	3 000,00 €
15 – RANDO DES GAZELLES	0,00 €	15 - RANDO DES GAZELLES	150,00 €
16 – DEPENSES BENEVOLES	205,80 €	16 – DEPENSES BENEVOLES	0,00 €
TOTAL RECETTES	16 420,00 €	TOTAL DEPENSES	16 420,00 €
BALANCE	0,00 €	BALANCE	0,00 €

Mende le 22 octobre 2021

Le Président

Le Trésorier

J.M. CAYROCHE

Y. BOUTAVIN



SAISON 2022

(valable du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022)

Bulletin d'adhésion au Cyclo Club Mendois

Chez M. CAYROCHE Jean-Michel
RD 806 - 48000 LE CHASTEL NOUVEL
Tél : 04 66 49 04 47 - 06 79 64 74 73

Site internet du club: cycloclubmendois.f
Site internet Fédération : ffct.org

Ce bulletin est à utiliser pour l'adhésion au Cyclo Club Mendois au titre de l'année 2022. Merci de le compléter en répondant à toutes les rubriques avant de le retourner au trésorier du club : BOUTAVIN Yves - 37, rue des Genevriers 48000 MENDE ou de le remettre lors d'une réunion mensuelle, accompagné **d'un certificat médical** (datant de moins de 5 ans à la date de la prise de licence) et **du règlement de la licence par chèque, à l'ordre du Cyclo Club Mendois.**

Nom : Prénom :

Adresse

Date de naissance : Lieu de naissance (commune et département) :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Adresse électronique (e-mail) :

J'accepte que ces informations figurent sur le site internet du club (informations accessibles aux seuls licenciés avec fourniture d'un mot de passe. OUI NON
(l'absence de réponse sera considérée comme une réponse positive)

Formule choisie : **Je coche les cases de mon choix (Option et Licences)**

OPTION CHOISIE : (voir au verso - à signer pour accord) Vélo Balade Vélo Rando Vélo Sport

LICENCES la différence des tarifs est fonction du type d'assurance lié à la licence - (VOIR AU VERSO - A signer pour accord)

Type de licence	(adulte seul)	(couples)	(jeunes 18 ans - 25 ans) (2)
Petit braquet	70,50 € <input type="checkbox"/>	125,00 € <input type="checkbox"/>	53,00 € <input type="checkbox"/>
Grand braquet	112,50 € <input type="checkbox"/>	209,00 € <input type="checkbox"/>	96,00 € <input type="checkbox"/>

Je m'abonne à la revue FFCT (25,00 € pour 11 numéros) OUI NON

IMPORTANT : Ce bulletin d'inscription doit obligatoirement être accompagné /d'un

certificat médical datant de moins de 5 ans à la prise de la licence et indiquant :

Pour une licence Vélo Balade : La non contre indication à **la pratique occasionnelle et douce du vélo**

Pour une licence vélo rando : La non contre-indication à **la pratique du cyclotourisme**

Pour une licence vélo sport : La non contre-indication à **la pratique du cyclisme ou triathlon en compétition .**

NB : Un test à l'effort est fortement recommandé tous les deux ans

Date d'inscription

Signature

FORMULES PROPOSEES POUR L' ASSURANCE

GARANTIES	Petit-Braquet	Grand-Braquet
Responsabilité civile	oui	oui
Recours et Défense pénale	oui	oui
Accident corporel	oui	oui
Assurance Rapatriement	oui	oui
Dommage au casque	oui	oui
Dommage au cardio fréquencemètre (s'il est à fonction unique)	oui	oui
Dommage au Vélo	non	oui, 1 500 €
Dommage au GPS (les smarphones Sont exclus de la formule Grand Braquet	non	oui, 300 €
Dommage aux équipements Vestimentaires	non	oui, 160 €

OPTIONS A CHOISIR

OPTION VELO BALADE :

Elle correspond à une pratique occasionnelle et douce du vélo.

OPTION VELO RANDO :

Elle correspond à une pratique régulière. C'est la licence cyclo tourisme par excellence

OPTION VELO SPORT :

Elle correspond à une pratique plus sportive. Elle permet notamment de participer aux Organisations cyclosporatives.

Mende le :

Signature bon pour accord



Chez
Jean Michel CAYROCHE
RD 106
48000 Le Chastel Nouvel
Tél : 04 66 49 04 47

Mende, le 22 / 10 /2021

Monsieur le Préfet,

Au cours de son assemblée générale tenue le 22 OCTOBRE 2021, l'association dite « le Cyclo Club Mendois », a procédé au renouvellement de son bureau.

Conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la déclaration pour changement de personnes chargées de l'administration de l'association CYCLO CLUB MENDOIS déclarée sous le n° 03044 du 08 novembre 1994.

Je vous remercie de bien vouloir m'en délivrer le récépissé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le préfet, l'expression de ma considération distinguée.

le président,

Jean-Michel CAYROCHE

PJ : 1 Tableau récapitulatif du nouveau bureau

**Déclaration pour changement de personnes chargées de l'administration
où de la direction d'une association déclarée**

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901, que, lors de la séance de son assemblée générale en date du 17 novembre 2017.

L'association dite « Cyclo-Club Mendois » dont le siège est situé chez M. Jean-Michel CAYROCHE, RD106 48000 Le Chastel Nouvel, et qui a été déclarée le 8 novembre 1994 – n° 03044, a procédé au renouvellement du bureau composé désormais comme suit :

M. Jean-Michel CAYROCHE, Président
Né le 01 juin 1954, de nationalité française
Domicilié RD 106 48000 LE CHASTEL NOUVEL
Profession : retraité

M. Marc BRUNET, Vice Président
Né le 04 juin 1953, de nationalité Française
Domicilié 41, rue des Genevriers 48000 MENDE
Profession : Retraité

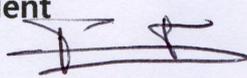
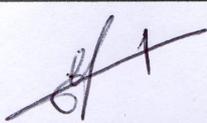
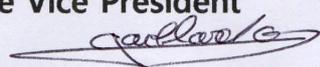
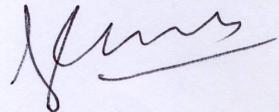
M. Yves BOUTAVIN, Trésorier
Né le 10 juin 1946, de nationalité française
Domicilié 37 Rue des Genevriers 48000 MENDE
Profession : retraité,

M. Dominique GAILLARDON Vice Président
Né le 25 décembre 1958 de nationalité Française
Domicilie 14, rue des sauvagelles 48000 MENDE
Profession : Retraité

M. Jacques MINET, Secrétaire
Né le 30 novembre 1952, de nationalité française
Domicilié 4 chemin de la Draille 48000 MENDE
Profession : Retraité

M. Alain GRANIER Secrétaire Adjoint
Né le 08 mars 1964, de nationalité Française
Domicilié 19 Rue de Wunsiedel 48000 MENDE
Profession : Fonctionnaire DIR

Signatures :

Le Président  JM Cayroche	Le 1^{er} Vice Président  M. Brunet
Le Trésorier  Y. Boutavin	Le 2^{ème} Vice Président  D. Gaillardon
Le Secrétaire  J. Minet	Le Secrétaire Adjoint  A. Granier